

REGLEMENT CIRCUIT DES MEETINGS D'OCCITANIE 2022

Technique :

Le circuit régional des meetings d'Occitanie est constitué de 5 familles en Féminines et de 5 familles en Masculins
Epreuves composant les 5 familles :

- **Sprint – Haies** : 100 – 200 – 400 – 100 Haies (féminines) – 110 Haies (masculins) – 400 Haies
- **½ Fond – Marche** : 800 – 1000 – 1500 – 3000 – 5000 – 3000 Steeple – 3000 Marche (féminines) – 5000 Marche (masculins)
- **Sauts** : Hauteur – Perche – Longueur – Triple Saut
- **Lancers** : Poids – Disque – Marteau – Javelot
- **Epreuves Combinées** : Heptathlon (féminines) – Décathlon (masculins)

Le circuit est réservé aux athlètes des catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters licenciés « compétition » pour la saison 2021-2022 dans un club de la LAO.

Il n'y a pas d'épreuve spécifique aux catégories Cadets et Juniors, Féminines ou Masculines. Cependant les planches de saut, la hauteur des obstacles pour les courses de Haies et de Steeple, et les engins de lancers seront ceux correspondant à la catégorie de l'athlète.

Les athlètes masters qui souhaitent figurer au classement du Circuit des Meetings, doivent concourir avec les mêmes caractéristiques techniques que les athlètes seniors. (Masse des engins de lancers, hauteurs des haies et des barrières)

Le classement :

Le classement sera établi sur les **3 meilleures performances** dans la même famille réalisées sur 3 meetings différents auxquelles sera ajoutée la meilleure des performances de la même famille réalisée lors des **Championnats Régionaux CA, JU, ES, du 18 juin 2022 ou des Championnats régionaux CA, JU, ES Elite du 03 juillet 2022 (compétitions obligatoires)**.

Les athlètes devront obligatoirement avoir une cotation (parmi les 3 demandées hors régionaux) qui aura été réalisée dans un département autre que le département de leur club.

Cas particulier pour la famille « Épreuves Combinées » : le classement sera établi sur les **2 meilleures performances** dans la famille, réalisées sur 2 meetings auxquelles sera ajoutée la performance réalisée lors des **Championnats Régionaux d'Epreuves Combinées (compétition obligatoire)**.

Les performances réalisées lors de chaque épreuve d'un heptathlon ou décathlon ne peuvent pas compter pour des cotations d'épreuves individuelles.

Pour chaque athlète, une seule cotation par famille sera prise en compte sur chaque Meeting.

Le calcul des points sera effectué pour toutes les épreuves à la table hongroise.

Si une épreuve n'est pas proposée au moins 3 fois, (2 fois pour les Epreuves Combinées) pour une raison de force majeure liée à une annulation par exemple, la cotation retenue sera celle réalisée par l'athlète lors du championnat régional.

Un classement intermédiaire sera publié sur le site Internet de la LAO après chaque compétition comptant pour le circuit.

Dans chaque famille d'épreuves, les athlètes qui n'auront pas participé aux championnats régionaux (CA à Elite et EC) seront retirés des classements.

Dérogations :

Elles se limitent strictement aux sélections internationales (France ou étranger) se déroulant le jour d'un meeting du circuit ou la veille.

La performance retenue sera celle réalisée par l'athlète lors de la compétition internationale.

Une seule dérogation est autorisée pour un athlète (parmi les 4 cotations indispensables au classement, y compris les championnats régionaux).

Les dérogations doivent impérativement être demandées par l'athlète ou son président de club avant la date du meeting régional concerné. (Par mail au secrétariat de la ligue).

Récompenses :

La remise des récompenses se fera à l'issue de la saison sportive en fin d'année.

Valeur des récompenses

Par famille et par sexe, au moins 5 athlètes seront récompensés :1^{er(e)} : 450 €, 2^{ème} : 280 €, 3^{ème} 170 €, 4^{ème} 110 €, 5^{ème} : 80 €, avec les précisions suivantes :

Un athlète quelle que soit sa catégorie, ne peut être récompensé que dans une seule famille (celle où il sera le mieux classé).

Si sa place au classement est la même dans plusieurs familles dont la famille Epreuves Combinées, il sera récompensé selon sa place dans la famille Epreuves Combinées.

Si sa place au classement est la même dans plusieurs familles hors Epreuves Combinées, il sera récompensé dans la famille où il a obtenu le plus de points.

Dans la (ou les familles) où cet athlète n'est pas récompensé, les athlètes classés après lui monteront d'un cran afin d'avoir toujours au minimum 5 récompensés par famille.

Afin de valoriser la catégorie Cadets, au moins 2 athlètes cadets seront systématiquement récompensés par famille et sexe :

Si 2 cadets rentrent dans les 5 premiers, ces 2 cadets obtiendront la dotation qui correspond à leur rang.

Si 1 seul cadet rentre dans les 5 premiers, celui-ci obtiendra la dotation qui correspond à son rang et le meilleur cadet classé au-delà de la 5^{ème} place obtiendra la dotation de 80 €.

Si aucun cadet n'entre dans les 5 premiers, les 2 meilleurs cadets classés au-delà de la 5^{ème} place obtiendront chacun une dotation de 80 €.

Programmes et Horaires :

En principe, les Meetings du circuit régional sont ouverts uniquement aux CA-JU-ES-SE-MA. Toutefois certaines organisations proposent une participation ponctuelle sur des épreuves spécifiques pour les PO-BE-MI (voir horaires ci-après).

Engagements sur le site : <http://engagements.athle-occitanie.fr/>

Sur les horaires, les épreuves prises en compte dans le Circuit Régional des Meetings de la LAO sont en **Gras**.

Il est recommandé de vérifier sur le site Internet de la LAO les programmes et horaires qui sont susceptibles de subir de légères évolutions par rapport à l'édition du présent livret.